

Journal des CSE

Edition DG Réseau IDF

n° 20 – Avril 2021



Intéressement 2021 à Réseau (p.2)



Ré-internalisation (p. 3)



Connaissez-vous YAMMER ? (p.6)



CSE, qui sommes-nous ? (p.8)

INTÉRÊSSEMENT 2021 SNCF RÉSEAU : 341€ brut (P. GARCIA)

Les salariés du GPU SNCF bénéficient de l'intéressement à la suite des accords signés en 2018, pour une durée de 3 ans, par l'**UNSA-Ferroviaire**.

Chaque montant est calculé en brut, en année pleine de présence (accessible dès 3 mois de présence) et résulte de l'exercice SNCF 2020.

Malgré un contexte économique et sociétal difficile, le montant de l'intéressement est en très légère augmentation sur la SA SNCF Réseau mais pas à la hauteur des 1.200 € brut attendus sur les 3 dernières années.



Important - Nous vous rappelons que chaque salarié SNCF éligible à l'intéressement peut choisir entre trois options :

1. Le versement automatique se fait **par défaut** sur le Plan d'Épargne Groupe SNCF (PEG - Fond horizon solidaire), défiscalisé et avec **abondement** de l'entreprise (30 % pour un versement annuel inférieur à 500 €) au mois de mai 2021 ;
2. Le versement **direct** sur le salaire de mai 2021 à la demande du salarié, **dans ce cas fiscalisé** ;
3. La combinaison des deux solutions, en plaçant une partie de la prime sur le PEG et en percevant l'autre partie sur la paie de mai 2021.

À défaut de réponse avant le 26 avril 2021, l'intéressement sera automatiquement placé sur le Plan Épargne Groupe (PEG) sans possibilité de rétractation.



Pour cette année, le montant de cette prime pour les salariés de SNCF Réseau est de 341,86 € brut, soit 308,70 € net calculé sur l'année 2020 en cas pleine de présence...

RÉ-INTERNALISATION À RÉSEAU

Pour l'UNSA-Ferroviaire, la politique d'externalisation et de sous-traitance était une menace pour le devenir de notre Entreprise et des Cheminots. Certes, le recours aux partenaires industriels est parfois nécessaire mais il ne devrait se faire que lorsque nous ne maîtrisons pas la technologie dont nous avons besoin ou pour renforcer les effectifs avec des pics de charge inattendus.

À l'arrivée de Jean-Pierre FARANDOU à la tête du Groupe SNCF, l'UNSA-Ferroviaire l'a interpellé pour mettre fin à cette politique destructrice. La Direction de Réseau a décidé de ré-internaliser 500 postes sur 3 ans. Cela peut paraître peu sur le nombre d'agents qui composent la SA mais cela a toute son importance.

Il est essentiel :

- De démontrer que les missions sous-traitées ne sont pas si rentables,
- De garder notre savoir-faire,
- De développer nos cœurs de métiers, en les renforçant par le biais de formations et d'outils digitaux sans en faire d'excès,
- D'essayer de développer, par la suite, certains métiers que nous avons perdus faute de moyens technologiques adéquats.
- De permettre de renforcer la SA Réseau et assurer un avenir à ses Cheminots.

Après plusieurs bilatérales, l'UNSA-Ferroviaire a noté que la ré-internalisation est basée sur 3 axes :

- Préserver les savoir-faire techniques stratégiques,
- Intégrer dans la phase de réflexion les investissements sur la sous-traitance qui sont discutables,
- L'aspect économique : dans quel cas la sous-traitance est-elle pertinente ?

Sur cet aspect, notre délégation aimerait savoir quelle analyse a été faite sur notre périmètre ?



Bien que la ré-internalisation soit prévue surtout dans les cœurs de métiers de la maintenance afin de conserver et développer les compétences, les travaux restent tout de même massivement externalisés ainsi que les missions de sécurité.

Il faut réduire l'externalisation et la sous-traitance mais surtout garder nos cœurs de métiers au sein de Réseau. Il est clair que nous avons besoin de sous-traitance mais cela ne doit pas se faire à outrance. L'objectif de l'ex-président de Réseau, était d'augmenter le recours aux entreprises privées même si cela incluait la perte de notre savoir-faire et de nos compétences. L'UNSA-Ferroviaire souhaite fortement que ce ne soit pas le cas pour le nouveau président Luc LALLEMAND qui, semble-t-il, a une vision différente de la SA Réseau.

Les « partenaire industriels » n'accordent pas autant de vigilance à un aspect qui pour nous, reste prioritaire : la sécurité. À l'inverse, chaque Cheminot y est sensibilisé. Elle est notre culture et se transmet de génération en génération.

D'après l'analyse réalisée, alors que la sous-traitance était d'environ 30 % sous l'ère JEANTET, elle est aujourd'hui à 25 % et devrait, au fil du temps, tendre plutôt vers les 20%. Ceci inclut les pics de charge.

Un travail a été demandé à chaque zone de production afin de connaître leurs besoins et avis sur le type de postes à ré-internaliser. Notre délégation trouve dommage que les organisations syndicales n'aient pas été invitées par les Directions des CSE afin d'apporter des pistes de réflexion.

L'UNSA-Ferroviaire a demandé de réaliser une étude économique détaillée sur chaque mission externalisée afin de démontrer que le travail des Cheminots ne coûte pas plus cher. Ce qui permettrait de ré-internaliser les métiers économiquement viables.

Il y a plusieurs aspects à retenir :

- Les investissements dans l'outil industriel perdurent au moins jusqu'à la fin du plan de performance,
- Certains métiers vont évoluer et les techniques vont se développer,
- La végétation devient un réel problème et engendre de plus en plus d'accidents,
- Il faut trouver une solution alternative au glyphosate,
- Il faut conserver notre savoir-faire,
- La ré-internalisation concerne surtout les métiers de la maintenance,
- Il n'y a pas de cohérence en termes de coût et d'organisation à externaliser certaines missions de la signalisation,
- Maintien du 3^e train dérouleur caténaire et reprise du perchage,
- Besoin de ré-internaliser la supervision Telecom (ARTES).

Sur chaque zone de production, un état des lieux a été fait et chaque directeur de CSE a donc établi une liste de postes.

Ce sont des opérations essentiellement associées aux agents Voie :

- Remplacement de Rail,
- Libération / Incorporation,
- Remplacement de ferrure d'Appareils de Voie incorporé,
- Remplacement de bois,
- Reprise manuelle de la géométrie,
- Interventions suite à famille B.

Afin de diminuer les accidents de travail lors des acheminements des agents le long des pistes, l'utilisation de produits moins nocifs que le glyphosate et la création de brigades vertes vont permettre de solutionner les problèmes liés à la végétation. Concernant les agents Caténaire, quelques équipes seront créées pour travailler sur le Train Dérouleur Caténaire pour les années 2022 et 2023.

Certaines missions seront également ré-internalisées sur l'EIV de Moulin Neuf.





Avec tous ces éléments, chaque zone de production a fait le choix de ré-internaliser :

- 314 postes à la voie dont 125 pour la végétation
- 44 postes à la signalisation
- 5 postes Signalisation Mécanique (SM)
- 80 postes caténaires
- 36 postes à Infrarail
- 21 postes Telecom

dont 175 en 2021, 165 en 2022 et 160 en 2023

Répartis comme suit :

- 73 sur la ZP NEN
- 82 sur la ZP A (nous attendons bien sûr plus de détails concernant notre périmètre)
- 166 sur la ZP SE
- 123 sur la ZP IDF

En ce qui concerne les ressources, les établissements qui ont des excédents seront sollicités. L'autre piste concerne l'autorisation d'embauche via le programme solidarité emploi en territoire. Tout dépend des compétences attendues.

L'UNSA-Ferroviaire a demandé la mise en place d'un comité de suivi sur les 3 ans afin de suivre méticuleusement le sujet. La Direction a accepté cette demande et a exprimé sa volonté d'être transparente sur l'avancement de ce dossier.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, il est important que les compétences cœur de métier restent dans l'Entreprise. Il ne faut pas s'interdire de ré-internaliser davantage. Le contexte de la crise sanitaire est lourd de conséquences mais les cheminots ont toujours su démontrer leur professionnalisme. Leur savoir-faire est unique et prend en compte tous les aspects importants, notamment celui de la Sécurité. Certaines entreprises s'en affranchissent par souci de production et de rentabilité. Les conséquences sont malheureusement parfois dramatiques.

Il faut rendre notre Entreprise attractive, tout en fidélisant les agents déjà présents, et ne surtout pas négliger ces aspects et trouver des solutions basées sur 3 critères importants : la rémunération, les conditions de travail et la proximité. Notre organisation syndicale sera vigilante aux actions menées par la Direction de l'Entreprise et sera force de propositions afin de pérenniser notre SA Réseau et le Groupe SNCF.

Connaissez-vous YAMMER ? (P. GARCIA)



UNSAviez-vous que notre Pass Carmillon nous permet d'avoir des réductions dans divers commerces, présents essentiellement dans les gares et ce, dans presque tous les départements mais également sur certains sites internet ?

Pour avoir accès à la liste de ces commerces, liste mise à jour très régulièrement, connectez-vous à : <https://web.yammer.com/> et identifiez-vous avec votre compte SNCF.

Pour exemple, ci-après, un extrait de la version de mars 2021 (au niveau national) :

AGENCE / MAGASIN / INTERNET / CONTACT	ÉTAT	CATÉGORIE	ENSEIGNE	ADRESSE / SITE / TEL	AVANTAGES
AGENCE	Véifié le 08/09/2017	Banque	BANQUE POPULAIRE	Uniquement en agence	Tarifs préférentiels
AGENCE & INTERNET	Véifié le 08/04/2017	Assurance	GMF	www.gmf.fr	Tarifs préférentiels
AGENCE & INTERNET	Véifié le 08/04/2017	Location de voiture	AVIS	www.avis.fr	Tarifs préférentiels (Code réduction : W857727 puis Code Tarif Y3)
AGENCE & INTERNET	Véifié le 08/04/2017	Location de voiture	HERTZ	www.hertz.fr	Tarifs préférentiels (Code réduction : CDP 722335)
AGENCE & INTERNET	Véifié le 08/04/2017	Location de voiture	EUROPCAR	www.europcar.fr	Tarifs préférentiels (Code réduction : 51064880)
AGENCE & INTERNET	Véifié le 07/06/2020	Location de voiture	RENT A CAR	www.rentacar.fr	10% de réduction sur les forfaits (Code réduction : RAC-SNCF-10)
AGENCE	Véifié le 30/01/2021	Prêt Accession ou travaux	SNCF HABITAT	contact@sncfhabitat.fr	Prêt à taux 0% et sans frais de dossier selon éligibilité projet et profil social (PLS/PTZ)
AGENCE	Véifié le 31/02/2021	Prêt Accession	SOFIAP/SOCRIF	www.socrif.fr/nous-contacter ou 0810 28 29 30	Prêt accession allant jusqu'à 35000€ à taux 0% en IDF et grandes métropoles, Prêt lié à la souscription d'un prêt principal SOCRIF et cumulable avec le prêt SNCF HABITAT et PTZ

CONTACT	Véifié le 08/04/2017	Moto	ERIC ANELLI	06.68.37.79.96	Tarifs préférentiels
GUICHET	Véifié le 08/04/2017	Train	EUROSTAR	Shop de Paris Nord ou Lille ou 01 70 70 60 91	78 Euros Aller/Retour
MAGASIN	Véifié le 08/09/2020	Magasin de peinture	TOLLENS	Uniquement en magasin	30% sur l'outillage et entre 3% et 5% de réduction sur la peinture
MAGASIN	Véifié le 08/09/2017	Magasin de sport	GO SPORT	Uniquement en magasin (hors Strasbourg)	15% de réduction sur présentation du pass carmillon et CNI
MAGASIN	Véifié le 13/04/2017	Parfumerie	MARIONNAUD	531 Magasins en France	20% de réduction (Carte à faire en Mag.). (Code réduction : E658)
TELEPHONE	Véifié le 08/04/2017	Croissière	MSC	Uniquement par téléphone : 01.70.74.11.56	Tarifs préférentiels (Code réduction : FR200572)
SOCIETE	Véifié le 08/02/2021	Evenementiel	BLUE EVENEMENT	Antoine PIERRE : 06.02.60.48.10 Facebook : Blue.Eventement	8% de réduction



Sur Internet :

INTERNET / CONTACT	ÉTAT	CATÉGORIE	ENSEIGNE	ADRESSE / SITE / TEL	AVANTAGES
COUP DE CŒUR	Vérfié le 10/01/2019	Confiseries	PLUIE DE BONBON	www.pluiedebonbons.com	10% de réduction par téléphone avec le code : CHEM2019
INTERNET	Vérfié le 08/04/2017	Location de voiture	AVIS	www.avis.fr	Tarifs préférentiels (Code réduction : W857727 puis Code Tarif Y3)
INTERNET	Vérfié le 08/04/2017	Location de voiture	HERTZ	www.hertz.fr	Tarifs préférentiels (Code réduction : CDP 722335)
INTERNET	Vérfié le 31/01/2020	Prêt à porter Femme	GRACE ET MALICE	www.graceetmalice.fr	15% de réduction (CODE C020)
INTERNET	Vérfié le 10/10/2020	Location de voiture	EUROPCAR	www.europcar.fr	Tarifs préférentiels (Code réduction : 51064880)
INTERNET	Vérfié le 07/06/2020	Location de voiture	RENT A CAR	www.rentacar.fr	10% de réduction sur les forfaits (Code réduction : RAC-SNCF-10)
INTERNET	Vérfié le 09/10/2019	Coffret	SMARTBOX	www.smartbox.com	20% de réduction (Code réduction : S-FRG1SNCF2018)
INTERNET	Vérfié le 21/11/2019	Informatique	PLUSDEPC	www.plusdepc.com	12% de réduction (Code : LGC12SNCF)
INTERNET	Vérfié le 13/04/2017	Bateau	LA MERIDIONALE	www.lameridionale.fr	20% de réduction (Code réduction : CETGV)
INTERNET	Vérfié le 13/04/2017	Croisière	CORSICA LINEA	www.corsicalinea.com	20% de réduction (Code réduction : CETGV)

INTERNET	Vérfié le 31/12/2020	Ecommerce	CREA AVENIR	www.crea-avenir.fr	5Euros de réduction (Code : BIENVENUE)
INTERNET	Vérfié le 20/04/2019	Bon d'achat	PLACE DES CARTES	www.placedescartes.fr	5Euros de réduction (Code parrainage : J2O5W5HE)
INTERNET	Vérfié le 15/05/2019	Montage vidéo	EN MODE REPLAY	www.enmodereplay.com	10% de réduction (Code : RSNCF10)
INTERNET	Vérfié le 19/01/2020	Séjours	UCPA	www.ucpa.com	5% de réduction (Code : P620)
INTERNET	Vérfié le 19/01/2020	Séjours	CENTER PARC	http://ce.groupepvc.com	Tarifs Spéciaux - Identifiant : SNCF et le mot de passe : 91037
INTERNET	Vérfié le 19/01/2020	Séjours	PIERRE & VACANCES	http://ce.groupepvc.com	Tarifs Spéciaux - Identifiant : SNCF et le mot de passe : 91037
COUP DE CŒUR	Vérfié le 19/02/2020	Friperie	LES LOUPIAUX	www.lesloupioux.fr	6% de réduction (Code : YAMMERSNCF20) Sans minimum
INTERNET	Vérfié le 19/07/2019	Train	OUIGO	www.ouigo.fr	Prix unique de 10euros (reservation sur KIS)
INTERNET	Vérfié le 17/11/2020	Ecommerce	RESPIRE	www.respire.co	15% de réduction (CODE SNCFRESPIRE15)
INTERNET	Vérfié le 11/12/2020	Ecommerce	L'ATELIER DE MEL	www.latelierdemel.com	10% de réduction (CODE SNCF10)
INTERNET	Vérfié le 11/12/2020	Ecommerce	LES CREAS DE LEA	www.les-creas-de-lea.com	15% de réduction (CODE SNCF15)
INTERNET	Vérfié le 11/01/2021	Ecommerce	OLIVE & MIMOSA	www.olive-mimosa.fr	Livraison gratuite (CODE SNCF)

Nous reviendrons sur ce sujet dans nos prochaines éditions avec des extraits par département...

Qu'est-ce que le CSE ?

Le gouvernement a instauré la fusion des IRP et créé une instance unique de représentation du personnel, le **Comité Social et Economique (CSE)** par le biais d'une ordonnance publiée le 23/09/17.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les CSE ont été mis en place à la SNCF, fusionnant ainsi les DP, le CHSCT et le CE.

Cette nouvelle instance reprend donc l'ensemble des prérogatives suivantes :

- gérer les **réclamations individuelles et collectives**,
- traiter les questions relatives à la **Santé, Sécurité et Conditions de Travail**,
- être informés et donner un avis sur les projets **stratégiques, économiques** ou relatifs à l'**emploi**, présentés par l'entreprise.



VOS REPRÉSENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

Elus CSE Titulaires			Elus CSE Suppléant		
NOM	Prénom	Mail	NOM	Prénom	Mail
THETIER	Christophe	thetier.c@unsa-ferroviare.org	PRETAT	Christian	pretat.c@unsa-ferroviaire.org
DUMONTIER	Sandrine	sandrine.dumontier.unsa@gmail.com	BERNARD	Stéphanie	stephanie.bernard@reseau.sncf.fr
BOUZID	Pascal	pascal.bouزيد.unsa@gmail.com	DERAIL	Xavier	xavier.derail@reseau.sncf.fr
DENIAU-NICOL	Caroline	caroline.deniau-nicol@reseau.sncf.fr	FALICON	Aline	aline.falicon@reseau.sncf.fr
GARCIA	Philippe	garcia.p@unsa-ferroviaire.org	PIAT	Olivier	olivier.piat@reseau.sncf.fr
VAUCOULEUR	Isabelle	vaucouleur.i@unsa-ferroviaire.org	STEUNOU	Thierry	titste@gmail.com
PERROT	Pablo	pablo.perrot@reseau.sncf.fr			

Représentant Syndical au CSE : Alexandre VALBOM – valbom.a@unsa-ferroviaire.org